



## Durée de carence

-----  
Par alice7

Bonjour,  
je dois signer une rupture conventionnelle après 19 ans de maison (je suis d'accord). je suis cadre, j'aurais 3 mois de préavis (et ma prime de "départ") et je voudrais savoir combien de jours je vais rester sans rien toucher des assedic après la fin de mon préavis.  
merci

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement